



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

PREMIÈRE SECTION

Requête n° 20/13
Moled MORAS et autres
contre la Grèce
introduite le 21 décembre 2012

EXPOSÉ DES FAITS

La liste des 172 parties requérantes et leur nationalité figurent en annexe. Ils sont représentés par Me E.-L. Koutra, avocate à Athènes.

Les faits de la cause, tels qu'ils ont été exposés par les requérants, peuvent se résumer comme suit.

Le plus grand nombre des requérants fut arrêté en août 2012 lors d'une vaste opération de police dans les milieux des immigrés clandestins à Athènes portant le nom de code "*Xenios Zeus*". Ils furent détenus dans différents centres de rétention spéciaux pour étrangers de la Direction des étrangers de l'Attique. Par la suite et à différentes dates, afin de désengorger ces centres, les requérants furent transférés et détenus en vue de leur expulsion, avec d'autres étrangers clandestins, à l'école de police de Komotini.

Plus particulièrement, un des requérants, K. A. Elmohamdo, déjà détenu dans le cadre d'une procédure pénale, fut transféré à l'école de police de Komotini le 27 novembre 2012. A cette date il déclara à la police qu'il laissait seule à son adresse à Athènes sa fille mineure de cinq ans. Selon les déclarations du ministère de la Protection des citoyens, des policiers qui, suite à cette déclaration, se rendirent à l'adresse indiquée, constatèrent qu'aucun étranger avec un enfant mineur n'y habitaient.

Le 23 novembre 2012, les requérants se rebellèrent, démontèrent leurs lits en fer et détruisirent les dortoirs en cassant les vitres, brûlant les matelas, démolissant les murs et endommageant les installations électriques. Les dommages étaient si étendus que les requérants passèrent la nuit dans la cour de l'école, exposés à des températures très basses et alors qu'ils portaient encore leurs vêtements et chaussures d'été. Personne ne pouvait prendre une douche faute d'eau chaude et il y avait des cas de tuberculose, d'hépatite B et C et de psoriasis.

Il n'y avait pas de médecins présent sur les lieux et les gardiens étaient si peu nombreux – quinze en tout – qu'ils ne pouvaient pas faire face aux demandes et besoins d'un si grand nombre des détenus (520 personnes).

Le 30 novembre 2012, l'organisation non-gouvernementale "Action hellénique pour les droits de l'homme" envoya au médiateur de la

République un rapport dans lequel elle dénonçait la situation existante dans l'école de police de Komotini. Le 15 janvier 2013, le médiateur envoya à la Direction de la police hellénique et à la Direction de la police de la Macédoine de l'Est et de Thrace une lettre par laquelle il les invitait à lui fournir des informations quant aux motifs qui avaient poussé les détenus à se soulever et les mesures prises ou à prendre pour faire face au problème.

En février 2013, les téléphones endommagés lors du soulèvement du 23 novembre 2012 n'avaient pas été remplacés. Les requérants tiraient au sort l'un d'entre eux pour atteindre le seul câble électrique qui fonctionnait afin de charger le téléphone portable d'un des détenus qui n'avait pas été confisqué.

Les requérants soutiennent qu'il leur avait été expressément déclaré que s'ils déposaient des demandes d'asile, ils seraient détenus pour une période supplémentaire de douze mois dans les mêmes conditions.

GRIEFS

Invoquant les articles 2 et 3 de la Convention, les requérants se plaignent de leurs conditions de détention.

Invoquant l'article 13 de la Convention, les requérants se plaignent de l'absence d'un recours effectif pour se plaindre de leurs conditions de détention.

Invoquant l'article 5 § 1 de la Convention, les requérants se plaignent de l'illégalité de leur arrestation et détention.

Invoquant l'article 5 § 4 de la Convention, les requérants se plaignent de l'impossibilité d'avoir accès à une instance qui décidera à bref délai sur la légalité de leur détention.

Invoquant les articles 6 §§ 1 et 2 et 3 de la Convention, les requérants, qui faisaient l'objet d'une procédure pénale, se plaignent du fait qu'en raison de leur arrestation et détention en vue de leur expulsion, ils n'ont pas pu comparaître devant un tribunal et préparer convenablement leur défense.

Invoquant l'article 8 de la Convention, les requérants se plaignent d'une atteinte à leur vie privée en raison de leur "entassement" dans un endroit confiné sans aucun espace personnel pendant plusieurs mois.

Invoquant l'article 8 de la Convention, le requérant K. A. Elmohamdo se plaint, de surcroît, d'une violation de sa vie familiale car il a été arrêté et détenu sans que les conséquences quant à sa fille de cinq ans, restée seule, soit prises en compte.

Invoquant l'article 10 de la Convention, les requérants se plaignent de l'impossibilité d'avoir un contact avec "le monde extérieur", notamment après la destruction des installations téléphoniques le 23 novembre 2012.

Invoquant l'article 13 de la Convention, les requérants se plaignent de l'absence d'un recours effectif en violation des articles 5, 6, 8 et 10.

Invoquant l'article 14 de la Convention, les requérants se plaignent d'une discrimination à leur égard.

Invoquant les articles 1 et 2 du Protocole n° 7, les requérants se plaignent que les garanties procédurales relatives à la procédure d'expulsion n'ont pas été respectées.

QUESTIONS AUX PARTIES

1. Les requérants ont-ils été soumis, en violation de l'article 3 de la Convention, à des traitements inhumains ou dégradants en raison de leurs conditions de détention dans les locaux de l'école de police de Komotini ?
2. Les requérants disposaient-ils d'un recours effectif afin de contester leurs conditions de détention, comme l'exige l'article 13 de la Convention ?
3. Au regard des exigences de l'article 5 § 1 de la Convention, la détention des requérants en vue de leur expulsion a-t-elle été « régulière » ? De plus, la durée de leur détention a-t-elle été raisonnable eu égard notamment à la diligence requise par les autorités dans les procédures d'expulsion ?
4. La loi n° 3386/2005 et en général le cadre législatif grec, prévoient-ils un contrôle juridictionnel efficace, au sens de l'article 5 § 4 de la Convention, de la mise en détention en vue d'expulsion et dont les requérants ont pu bénéficier en l'espèce?

ANNEXE

1. Mansor ABDEKADAR né en 1982, d'origine palestinienne, résidant à Komotini
2. Souliman ABDEL QADER né en 1983 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
3. Yasir ABDI né en 1993 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
4. Sharif ABDIRIZAK né le 14/06/1993 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
5. Laraoui ABDKARIM né en 1980 est un ressortissant marocain, résidant à Komotini
6. Rahman ABDUL né le 04/10/1989 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
7. Mohamed ABDULAZIZ né en 1990 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
8. Shak ABDULHAY né le 30/08/1985 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
9. Mahmoud ADAL né en 1982 est un ressortissant algérien, résidant à Komotini
10. Bordil ADIL né le 05/03/1985 est un ressortissant marocain, résidant à Komotini
11. Nazib AHMADE né le 08/04/1990 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
12. Mehdi AHMADI né en 1990 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
13. Ahmed Amatu AHMED né le 12/08/1988 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini

14. Rawas AHMED né le 20/10/1988 est un ressortissant égyptien, résidant à Komotini
15. Ismet AIDU né en 1990 est un ressortissant syrien, résidant à Komotini
16. Nima AKHLAQI né en 1991 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
17. Mohammed AKTER né le 13/03/1987 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
18. Adil AL KADIRI né en 1982 est un ressortissant marocain, résidant à Komotini
19. Ismail ALGZOLUI né en 1976 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
20. Abshure ALI né en 1992 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
21. Isredin ALI né en 1991 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
22. Ali ALI FEISA né le 01/03/1988 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
23. Malut ANDERSON né le 12/03/1988 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
24. Safi Aris ARIS né en 1990 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
25. Gandelo ARNO né le 28/02/1986 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
26. Biniyam ASEFAW né en 1991 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
27. Hussen AWAD né le 01/06/1978 est un ressortissant palestinien, résidant à Komotini
28. Nzonglo AYMAR né en 1976 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
29. Aziz AYO né le 04/01/1980 est un ressortissant syrien, résidant à Komotini
30. Nihad AZABOU né le 15/11/1973 est un ressortissant syrien, résidant à Komotini
31. Rahani AZIZ né en 1987 est un ressortissant iraquien, résidant à Komotini
32. Diallo BACHO né en 1994 est un ressortissant sénégalais, résidant à Komotini
33. Nasreddine BALASKA en 1990 est un ressortissant algérien, résidant à Komotini
34. Mahmut BARACA né en 1990 est un ressortissant marocain, résidant à Komotini
35. Abik BARI né en 1986 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
36. Seraphin BAYA né en 1980 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
37. Master BELAYET né en 1986 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
38. Somo BIEN VENU né le 23/12/1983 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini

39. Aniatali BILAL HUSAN né le 10/05/1983 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
40. Rashed BOUSA né le 17/09/1987 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
41. Eric BUKASA né le 18/06/1985 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
42. Ibrahim CAMARA né le 28/09/1992 est un ressortissant français (Guyane française), résidant à Komotini
43. Moussa CAMARA né en 1985 est un ressortissant français (Guyane française), résidant à Komotini
44. Samel CHAMKI né en 1971 est un ressortissant tunisien, résidant à Komotini
45. Tigran CHAZARYAN né le 22/10/1984 est un ressortissant non connu, résidant à Komotini
46. Seck CHEIKH SAER né le 08/05/1980 est un ressortissant sénégalais, résidant à Komotini
47. Mukoko CHICCO né le 26/01/1982 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
48. Keshu Bahadur DARLAMI né le 23/08/1984 est un ressortissant népalais, résidant à Komotini
49. Nbiaye DIAGNE né le 22/09/1993 est un ressortissant sénégalais, résidant à Komotini
50. Abama DIALLO né le 19/08/1992 est un ressortissant ivoirien, résidant à Komotini
51. Zola DJO né le 10/10/1988 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
52. Boka DORA né le 14/06/1984 est un ressortissant algérien, résidant à Komotini
53. Macsimka DOUMBOUYA né en 1986 est un ressortissant guinéen, résidant à Komotini
54. Md DULAL né le 04/04/1983 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
55. Mohamed EDRIS né en 1990 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
56. Ibrahim ELMI né le 19/01/1990 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
57. Khalid Abu ELMOHAMDO né en 1962 est un ressortissant soudanais, résidant à Komotini
58. Kabiri FAUAT né en 1983 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
59. Awet GAIM né en 1990 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
60. Hashem GHAULAMI né en 1994 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
61. Baqir GHOLAMI né en 1995 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
62. Ingenier HABIBUR né le 07/02/1982 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
63. Anwar HAMAD né en 1984 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini

64. Fae HAMADI né en 1982 est un ressortissant sénégalais, résidant à Komotini
65. Wanes HAROUT né en 1978 est un ressortissant syrien, résidant à Komotini
66. Minuddin HARUN né le 08/07/1987 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
67. Ahmad HASHEMI né en 1986 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
68. Mungalo HERITIER né en 1987 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
69. Cabdullahi HIRSI né le 08/02/1986 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
70. Adam HITHAM né le 09/07/1972 est un ressortissant soudanais, résidant à Komotini
71. Mintu HOSSAN né en 1984 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
72. Abdullah HUSSAINI né en 1992 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
73. Shafah HUSSAINI né en 1995 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
74. Mohammad HUSSEINI né le 05/09/1997 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
75. Abdalla IBRAHIM né en 1990 est un ressortissant tunisien, résidant à Komotini
76. Cissokho IBRAHIMA né le 18/06/1981 est un ressortissant sénégalais, résidant à Komotini
77. Murtaza IBRAHIMI né en 1996 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
78. Bahar ISLAM né en 1983 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
79. Sahibul ISLAM né le 01/12/1981 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
80. Abdarahman JALOU né en 1978 est un ressortissant mauritanien, résidant à Komotini
81. Jemal JEMAL né en 1992 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
82. Tsamala JERRY né en 1982 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
83. Asumani JUNIOR né en 1985 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
84. Famararz KHALEDI né le 01/08/1980 est un ressortissant iranien, résidant à Komotini
85. Muhktiar Khan KHAN né en 1987 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
86. Oli Bussen KHAN né le 19/02/1993 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
87. Ismail KHOKALI né en 1988 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
88. Abdul KOLOBAIN né le 16/11/1982 est un ressortissant sénégalais, résidant à Komotini

89. Mohamed LIBAN né en 1989 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
90. Jan LOUSADISOU né en 1982 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
91. Omar MAFALANE est un ressortissant syrien, résidant à Komotini
92. Ahmed MAHAMUUD MUUSA né le 03/03/1965 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
93. Azizalah MAHMOUD né en 1979 est un ressortissant tunisien, résidant à Komotini
94. Fady MASOUD AHMED né en 1989 est un ressortissant syrien, résidant à Thessaloniki
95. Khan MASUD né le 01/08/1988 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
96. Mehedi Hasan MEHDI né le 31/12/1983 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
97. Ahmad MIRSANE né en 1990 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
98. Ibrahim MOHAMAD né le 14/02/1989 est un ressortissant palestinien, résidant à Komotini
99. Abobakar MOHAMED né le 01/07/1992 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
100. Ahmad MOHAMED né le 09/03/1988 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
101. Hamed MOHAMED né en 1987 est un ressortissant iraquien, résidant à Komotini
102. Nasir Uddn MOHAMMAD né en 1990 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
103. Mohammad Abdul Moteen MOHAMMAD SHAHIM né en 1990 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
104. Samarat MOHAMMADI né en 1991 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
105. Kamal MOHAMMED né en 1992 est un ressortissant ghanéen, résidant à Komotini
106. Somon MOHAMUD né en 1987 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
107. N'Gy MONAFAMBUM né le 10/12/1972 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
108. Moled MORAS né le 24/05/1982 est un ressortissant algérien, résidant à Komotini.
109. Moled MORAS né le 24/05/1982 est un ressortissant algérien, résidant à KOMOTINI
110. Motin MOTINUL ISLAM né en 1988 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
111. Khatir MOUHAMAD né le 14/01/1980 est un ressortissant algérien, résidant à Komotini
112. Mouilam MOUSA né le 15/11/1973 est un ressortissant syrien, résidant à Komotini
113. Mohamed MUNA né en 1991 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini

- 114.** Mahmud MUSA-ALI né en 1976 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
- 115.** Trore NAIKI né en 1982 est un ressortissant malien, résidant à Komotini
- 116.** Sainullah NASRI né en 1995 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
- 117.** Ali NASSER né en 1991 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
- 118.** Mehrab Ali NAZARI né en 1992 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
- 119.** Reza NAZARI né en 1988 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
- 120.** Mohammad NIZAM UDDIN né le 10/10/1985 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 121.** Djamen NOISE né le 10/03/1977 est un ressortissant camerounais, résidant à Komotini
- 122.** Habichaouchi NOURDIN né en 1985 est un ressortissant algérien, résidant à Komotini
- 123.** Moamud NURULAMIN né en 1981 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 124.** Sanda NZUZI né le 28/01/1987 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
- 125.** Asra OMAR né en 1990 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
- 126.** Hasim OMAR né en 1968 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
- 127.** Joma OMAR né en 1994 est un ressortissant palestinien, résidant à Komotini
- 128.** Mohamed OSMAN né en 1981 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
- 129.** Rida Osman OSMAN né le 08/01/1976 est un ressortissant soudanais, résidant à Komotini
- 130.** Aref OUALLID né en 1979 est un ressortissant syrien, résidant à Komotini
- 131.** Rahim PAKTYAWAL né en 1992 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
- 132.** Abalohab QAAFAR né en 1981 est un ressortissant algérien, résidant à Komotini
- 133.** Abtur RAHIM né en 1989 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 134.** Khaled RAMAZAN né le 03/06/1984 est un ressortissant syrien, résidant à Komotini
- 135.** Nizam Uddin RAMGAN ALLIMEAR BARY né le 01/11/1981 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 136.** Harun RASHID né en 1982 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 137.** Ahmad RENAS né le 02/01/1991 est un ressortissant syrien, résidant à Komotini
- 138.** Yar Mohammad ROHANI né en 1990 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini

- 139.**Sardar ROSTAMI né le 05/05/1995 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
- 140.**Jelal SAIN né en 1990 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 141.**Fofana SAMBA né en 1980 est un ressortissant malien, résidant à Komotini
- 142.**Rc SAPKOTA né en 1986 est un ressortissant népalais, résidant à Komotini
- 143.**Mohammad SHAHID né en 1980 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 144.**Mohamad SHAHIN né le 09/12/1986 est un ressortissant syrien, résidant à Komotini
- 145.**Auip SHE né en 1991 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
- 146.**Mezgim SHEKHI né le 05/02/1989 est un ressortissant syrien, résidant à Komotini
- 147.**Ali SHIKHAL né le 03/07/1988 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
- 148.**Rahmat Ullah SHINWARY né en 1993 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
- 149.**Diara SOBA SEDU né en 1966 (nationalité non connue), résidant à Komotini
- 150.**Mohammed SOYED né le 12/07/1981 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 151.**Sumon SURDAR né en 1986 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 152.**Tahliil Abdullahi TAHLIIL né en 1974 est un ressortissant somalien, résidant à Komotini
- 153.**Koli TAHQA né le 22/02/1974 est un ressortissant sénégalais, résidant à Komotini
- 154.**Sultani TAMAM né en 1994 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
- 155.**Shaban TARAFI né en 1986 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
- 156.**Mola TONY né le 12/09/1991 est un ressortissant congolais, résidant à Komotini
- 157.**Jahur UDDIN né le 02/02/1992 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 158.**Kamal UDDIN né en 1986 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 159.**Joinal UDDIN né en 1990 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 160.**Rahim USBAN né le 20/06/1987 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
- 161.**Ahmed VIDNAZER né en 1983 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
- 162.**Merhawi WEIDEAB né en 1986 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
- 163.**Sami WELDEMARIAM né en 1973 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini

- 164.**Jallok YAGAUDA né le 04/11/1989 est un ressortissant guinéen, résidant à komotini
- 165.**Adam YASIR né en 1980 est un ressortissant érythréen, résidant à Komotini
- 166.**Yonus YONUS né en 1988 est un ressortissant bangladais, résidant à Komotini
- 167.**Ahmed YOSEF né en 1983 est un ressortissant palestinien, résidant à Komotini
- 168.**Emad YOSEF né le 01/06/1978 est un ressortissant palestinien et syrien, résidant à Komotini
- 169.**Hussen YOSEF né le 15/01/1985 est un ressortissant palestinien, résidant à Komotini
- 170.**Murtaza YOUSOKI né en 1990 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
- 171.**Mohammad Aslam ZABI est un ressortissant afghan, résidant à Komotini
- 172.**Hassan ZADA né en 1982 est un ressortissant afghan, résidant à Komotini